



**Table régionale
de concertation
des aînés
de la Côte-Nord**

Bien vieillir
et vivre chez soi
dans sa
communauté

Sept-Îles, le 22 juin 2026

Madame Sonia Bélanger
Ministre de la Santé et des Services sociaux
et ministre responsable des Aînés

Objet : Avis concernant la sécurité alimentaire des personnes âgées sur la Côte-Nord

Madame la Ministre,

Cet avis vise à vous informer des enjeux de sécurité alimentaires rencontrés dans la région de la Côte-Nord. Il s'appuie sur les informations recueillies lors d'une rencontre régionale de concertation tenue le 10 mars 2026.

Cette réflexion collective a été enrichie par la participation de nombreux partenaires régionaux provenant des secteurs de la santé, du développement territorial, du milieu communautaire, de la recherche et du soutien aux proches aidants, notamment :

- le CISSS de la Côte-Nord – secteur santé publique;
- la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent – développement territorial;
- la Table locale de concertation des aînés de la Basse-Côte-Nord;
- la Table locale de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières;
- le CAB Le Virage et le service de popote roulante;
- Maison Autour d'elles – milieu communautaire;
- du personnel œuvrant en recherche et en enseignement au sein d'un groupe de recherche sur la sécurité alimentaire;
- L'Appui pour les proches aidants.

Une réalité régionale qui exige des adaptations supplémentaires

Le gouvernement du Québec met de l'avant le vieillissement actif, le maintien à domicile et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Le Plan d'action gouvernemental 2024-2029 « La fierté de vieillir » démontre une volonté claire d'accroître le soutien à domicile, de lutter contre l'isolement social et de

favoriser des communautés plus inclusives et adaptées aux réalités du vieillissement.

Parmi les mesures déjà mises de l'avant par le gouvernement, les suivantes répondent à certains enjeux relatifs à la sécurité alimentaires des personnes âgées sur la Côte-Nord :

- l'augmentation des services et heures de soutien à domicile;
- les initiatives de travail de milieu et de gériatrie sociale;
- les démarches Municipalité amie des aînés (MADA);
- le soutien aux organismes communautaires;
- les mesures favorisant la sécurité et le maintien à domicile des personnes âgées.

Toutefois, malgré ces avancées importantes, les réalités territoriales particulières de la Côte-Nord continuent de générer des obstacles majeurs à l'accès à une alimentation saine, suffisante et abordable pour plusieurs personnes âgées.

La Côte-Nord présente des caractéristiques uniques :

- immense territoire;
- faible densité de population;
- communautés isolées ou non reliées par la route;
- coûts élevés de transport;
- accès limité aux services et aux commerces alimentaires;
- dépendance à des chaînes d'approvisionnement fragiles.

Dans plusieurs communautés, l'enjeu de transport et de mobilité complique les possibilités d'accès physique à des aliments frais et variés. Certains aînés s'approvisionnent seulement dans des commerces de proximité, où la variété des aliments et leurs coûts plus élevés qu'en épicerie ne sont pas optimaux. Même chez les aînés qui ont accès à des épiceries, les ruptures d'approvisionnement, le coût des aliments, et l'accessibilité en hiver compliquent les possibilités de bien s'alimenter. Les aînés en résidence ne rencontrent peut-être pas les mêmes enjeux de transports, mais ils ne sont pas épargnés par l'augmentation des coûts reliés à l'alimentation.

Dans les dernières années, l'enjeu est de plus en plus présent dans la région. Les organismes communautaires constatent des besoins croissants et rencontrent de plus en plus de difficulté à rencontrer les demandes d'aide alimentaire. À titre d'exemple, à Sept-Îles, les besoins liés à la popote roulante sont passés d'environ 50 repas lors d'une grosse journée en 2021 à près de 170 repas en 2024-2025. Malheureusement, les organismes communautaires manquent de financement récurrent pour les initiatives alimentaires locales.

Pistes d'actions

Dans une perspective de cohérence avec les orientations gouvernementales actuelles sur le vieillissement et le maintien à domicile, la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord recommande :

1. Adapter les mesures gouvernementales aux réalités des régions éloignées

Les programmes nationaux devraient inclure des critères spécifiques tenant compte :

- des coûts de transport nordiques;
- des territoires isolés;
- des communautés non reliées par la route;
- des enjeux saisonniers d'approvisionnement.

2. Reconnaître la sécurité alimentaire comme un pilier du maintien à domicile

Le maintien à domicile ne peut être pleinement atteint sans accès réel à une alimentation saine et abordable. La sécurité alimentaire devrait être intégrée explicitement aux politiques et plans d'action liés aux aînés.

3. Offrir un financement récurrent aux services alimentaires communautaires

Les popotes roulantes, cuisines collectives, comptoirs alimentaires et initiatives locales répondent directement aux objectifs gouvernementaux de prévention, de maintien à domicile et de lutte contre l'isolement. Leur financement devrait être stabilisé et indexé.

4. Soutenir davantage les initiatives alimentaires territorialisées

La Côte-Nord démontre une forte capacité d'innovation locale. Le gouvernement pourrait soutenir davantage :

- les serres nordiques;
- les infrastructures de conservation alimentaire;
- les jardins communautaires;
- les projets agricoles de proximité;
- les partenariats entre producteurs locaux et organismes communautaires.

5. Renforcer le soutien au transport et à l'accessibilité alimentaire

Dans plusieurs milieux, l'absence de transport adapté ou de livraison alimentaire limite fortement l'autonomie des aînés. Un soutien accru au transport communautaire et aux solutions mobiles contribuerait directement aux objectifs gouvernementaux de vieillissement chez soi.

6. Soutenir la concertation régionale permanente

La mobilisation régionale actuelle constitue une force importante. Toutefois, plusieurs tables et comités manquent de ressources pour assurer leur coordination à long terme. Un soutien structurant à la concertation permettrait de mieux planifier

les actions régionales et de répondre plus efficacement aux appels de financement gouvernementaux.

Conclusion

La Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord reconnaît les efforts déjà entrepris par votre gouvernement afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de favoriser leur maintien dans leur communauté.

Nous croyons toutefois que les réalités particulières des régions éloignées comme la Côte-Nord nécessitent des adaptations supplémentaires afin que les orientations gouvernementales puissent pleinement atteindre leurs objectifs sur notre territoire.

Les partenaires régionaux sont mobilisés et souhaitent contribuer activement à la recherche de solutions durables, concertées et adaptées aux réalités nord-côtières.

Nous vous remercions de l'attention portée au présent avis et demeurons disponibles pour participer aux réflexions gouvernementales sur cette question essentielle.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads "Micheline Anctil". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.

Micheline Anctil
Présidente